

SOUVENIRS
DE LA COMTESSE DE LA BOUÈRE
~~~~~  
LA GUERRE  
DE  
LA VENDÉE  
1793-1796

MÉMOIRES INÉDITS

PUBLIÉS PAR

MADAME LA C<sup>TESSE</sup> DE LA BOUÈRE, BELLE-FILLE DE L'AUTEUR

PREFACE PAR

*Le Marquis COSTA DE BEAUREGARD*

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—  
1890

*Tous droits réservés*

Voilà les ordres que je te donne, que tu exécuteras avec le plus de zèle et d'activité qu'il te sera possible. »

Un témoin, Thomas, dépose dans le procès intenté à Carrier devant la Convention :

— J'ai vu, dit-il, brûler vifs *des hommes et des femmes, des vieillards* (après la prise de Noirmoutiers); j'ai vu cent cinquante soldats maltraiter et violer des femmes, des filles de quatorze à quinze ans, les massacrer ensuite, et jeter sur des baïonnettes de petits enfants restés à côté de leurs mères étendues sur le carreau. (Tout l'auditoire a retenti d'un long frémissement d'horreur.)

Soit que Carrier évitât d'écrire ses ordres pour les horribles atrocités qu'il commandait, soit qu'on ait mal cherché, on n'avait pas trouvé d'ordres écrits de sa main pour les noyades et les fusillades ; peut-être avaient-ils été anéantis. Cependant, vers 1841, on a découvert des lettres de lui, et même, dit-on, son journal.

En passant à la Flèche, au mois de mai 1829, au lieu d'entrer dans la maison où s'arrêtent les diligences, je continuai de marcher dans la direction de la route qui conduit à Angers, désirant avoir quelques renseignements sur l'affaire qui se passa à la Flèche, lorsque les Vendéens, repoussés d'Angers, se dirigeaient sur le Mans.

Je cherchais des yeux si je ne verrais pas quelques vieilles figures qui auraient pu être témoins des événements de ces temps malheureux, lorsqu'à ma gauche j'aperçus un homme d'environ soixante-sept à soixante-dix ans, d'une haute stature, encore fort droit et robuste, ayant quelque chose de militaire; j'eus l'idée qu'il pourrait être un témoin de cette époque.

Je m'arrête devant lui :

« Monsieur, lui dis-je, dites-moi, je vous prie, si par hasard vous étiez dans cette ville quand les Vendéens s'en emparèrent, en 1793? J'aime à écouter ce qui s'est passé alors.

— Vous ne pouviez mieux vous adresser, madame; j'ai servi, et assisté à beaucoup de combats de ce temps-là. Je servais les généraux Kléber, Beysser, Canclaux, Duquesnoy, Turreau, Cordellier, etc. »

Je lui fis quelques questions auxquelles il répondit à peu près ce que je vais rapporter.

..... Il était à Clisson..... Sur la question des brigands entassés dans le puits de Clisson, il me l'affirma, ajoutant que toutes les personnes trouvées dans les bâtiments avaient été sabrées et jetées dans ce puits.

« J'en ai sabré pour ma part au moins deux cents, dit-il; j'étais encouragé par Carrier, qui assistait à cette exécution, et qui excitait les soldats à n'épargner personne.

Cet homme féroce, dont je n'ai pu retenir les expressions horribles, racontait cette scène de carnage avec une satisfaction infernale ; il ajouta « qu'après avoir précipité ces brigands dans ce puits, lui et ses camarades avaient jeté dessus des bourrées, des fagots et des planches, afin que ceux qui n'étaient pas encore tout à fait morts ne pussent s'échapper. On entendait, disait-il, des cris et des gémissements sourds et étouffés. »

Selon lui, ces infortunés étaient au nombre de plus de trois cents !

Je frémissais de me trouver en face d'un de ces monstres, que l'on n'aurait pas rencontré sans courir le danger de périr de ses mains. Cependant, l'idée de pouvoir regarder sans péril un soldat de l'armée infernale me semblait bizarre, et j'étais comme quelqu'un qui a évité de tomber dans un précipice et qui en mesure la profondeur..... Malgré l'effroi involontaire que me causaient ses paroles, je me raidissais contre cette impression, par la singularité de me trouver près d'un homme si redoutable sans que j'eusse rien à craindre ; tels ces enfants timides qui se plaisent à regarder des tigres et des hyènes, parce qu'ils en sont séparés par une grille.

Je voulus pousser l'aventure plus loin, afin de lire davantage dans l'âme de ce cannibale, puisqu'il se faisait un plaisir d'en dérouler le tableau, et se com-

plaisait avec un sang-froid féroce à rapporter tous les détails de ses affreux forfaits. Je lui renouvelai mes questions, et j'eus bientôt la certitude que cet ennemi désarmé était encore prêt à saisir son poignard et sa baïonnette, s'il le pouvait faire avec impunité, ce qui explique comment il parlait de ce passé sans remords.

« Je n'épargnai personne dans la Vendée, ajouta-t-il », cela m'était commandé.

Sur la demande qu'il devait éprouver un sentiment pénible et de pitié pour ceux qu'il rencontrait :

« Cela m'était égal ; je recommencerais encore si cela revenait : il nous était défendu d'user de la poudre. Aussi, nous ne nous donnions pas la peine de les fusiller. Ah ! *je bâchais bien !* Aussi, on m'appelait le boucher de la Vendée. C'est pour cela qu'on avait voulu me nommer bourreau ; mais les préparatifs de la guillotine ne me convenaient pas : c'est trop long et trop ennuyeux. C'est surtout pour les femmes et les enfants que je travaillais bien, quand nous les trouvions dans les maisons, ou cachés ! Quant aux petits enfants, nous les portions au bout de nos baïonnettes, en criant : Vive la République !..... »

Il a ajouté que la scène du puits de Clisson s'est encore renouvelée dans celui de Montaigu, le 30 mars, et qu'on y avait enfoui cinq cents personnes..... Ce

monstre à figure humaine me donnait froidement tous ces détails et d'autres que je n'ai pas retenus. J'en frémis encore en me les rappelant; et si, aussitôt que je me suis retrouvée dans la diligence, je n'en avais tenu des notes, je ne me serais pas crue moi-même.....

Il faut pourtant que je termine cette tâche pénible. Il serait à désirer que ces tableaux effroyables servissent d'exemple pour exécrer un parti capable de produire des êtres si coupables !

A mesure que ce méchant homme voyait le sentiment d'horreur qu'il me faisait éprouver, il semblait renchérir pour l'augmenter, en me racontant de nouvelles prouesses de son génie diabolique. Il se vanta « d'avoir écorché des brigands pour en faire tanner la peau à Nantes..... »

Pendant ce colloque, un homme de moyenne taille, d'environ trente ans, qui avait l'air d'un ouvrier maçon ou de quelque autre métier, s'approcha de nous pour l'écouter, comme étant de sa connaissance. Le vieux soldat l'interpella ; après avoir dit qu'il avait apporté et vendu douze de ces pantalons en *peau humaine* à la Flèche, pour lui nommer deux individus de sa connaissance qui en avaient acheté : l'un était mort, et l'autre encore vivant s'en était vêtu le jour de Pâques.

« Comment, m'écriai-je, ce jour-là précisément ?



Oh ! mon Dieu ! A-t-il été à l'église avec cet abominable vêtement?.....

— Oh ! me répondit cet homme odieux, d'un air ironique, est-ce que nous allons à l'église, nous ? Nous n'entendons jamais la messe. »

J'éprouvai une sorte de soulagement ; c'était une profanation de moins.

« Malheureux ! lui dis-je, vous n'éprouvez donc pas de regrets, de remords ? Après avoir sacrifié tant de victimes....., elles ne se dressent pas devant vous dans votre sommeil, dans vos songes ?..... Vous devez pourtant ressentir des regrets de tant de sang répandu, de tant de crimes. Il me semble que, lorsque vous êtes seul, vous devez d'avance éprouver les tourments de l'enfer?.....

— Je n'y songe pas, me répliqua-t-il..... », puis il s'éloigna un peu.

Pendant ce temps-là, l'homme qui était venu se joindre à cette conversation, ou du moins l'écouter, car il n'avait rien dit jusqu'à ce moment que des oui ou des non (j'ai su peu après que c'était lui qui louait une chambre au soldat de l'armée infernale ; voilà pourquoi sa présence ne l'avait point dérangé), quand, dis-je, le soldat fut assez loin de nous pour ne pas entendre, cet artisan me dit :

« Oh ! madame, il parle trop de tout cela pour qu'il n'en soit pas occupé sans cesse ; il raconte

toujours ces horribles choses qui épouvantent ma femme..... Oh ! madame, il ne vous a pas dit tout !.....

— Comment, grand Dieu ! que peut-il donc avoir fait de plus horrible ?

— Il ne vous a pas parlé des femmes qu'il faisait fondre ?..... »

Je ne comprenais pas ce que cela voulait dire, croyant ne pouvoir rien apprendre de plus pour être persuadée de l'atrocité et de la cruauté de cet homme... quand il se rapprocha de nous. Interpellé par son propriétaire d'expliquer son trafic de femmes fondues, ce cannibale, sans se faire prier, dit « que le 6 avril 1794, il avait fait fondre *cent cinquante femmes* » (il y a à croire que ce fanfaron de crimes les exagère) pour avoir leur graisse.

« Deux de mes camarades étaient avec moi pour cette affaire. J'en envoyai dix barils à Nantes ; c'était comme de la graisse de momie : elle servait pour les hôpitaux. Nous avons fait cette opération, ajouta-t-il, à Clisson, vis-à-vis du château et près de la grenouillère. »

Je ne me rappelle pas lui avoir demandé ce que c'était que cette grenouillère, si c'était une auberge portant ce nom, ou de la rivière dont il voulait parler.....

Au reste, je puis, malgré la promptitude avec laquelle j'ai pris des notes, faire quelques erreurs, particulièrement dans les dates que je m'étais étudiée



à bien retenir, mais, qui ont pu faire confusion dans ma mémoire, malgré l'effort que j'ai fait pour retenir tout ce qu'il me disait.

C'est cet effort de mémoire qui m'a fait oublier de demander à cet homme comment il s'appelait.

Il entreprit ensuite de m'expliquer comment il faisait cette horrible opération.

« Nous faisions des trous en terre, dit-il, pour placer des chaudières afin de recevoir ce qui tombait; nous avons mis des barres de fer dessus, et puis les femmes dessus....., puis au-dessus encore était le feu.

— Vous voulez dire dessous? dit l'artisan.

— Non, répondit ce tigre, cela n'aurait pas bien fait; le feu était dessus.....

— Êtes-vous marié? lui demandai-je.

— Oh! non, non, dit-il; à cause de tout cela, est-ce que j'aurais trouvé une femme? »

Je fus bien aise de cet aveu à l'avantage de notre sexe.

« Et si vous deveniez infirme?

— J'irais à l'hôpital. »

Il a convenu avoir beaucoup pillé dans la Vendée; il envoyait son argent à mesure à Nantes, on lui achetait des biens nationaux.

Je dis à ce buveur de sang qu'étant riche d'un bien mal acquis, il devrait tâcher de réparer une partie de tout le mal qu'il avait commis, en faisant de grandes charités.

« Je n'y pense pas ; si cela revenait, je recommencerais encore. J'étais si bien connu pour bien travailler et comme boucher de la Vendée, que Carrier m'avait trouvé digne de figurer dans la compagnie de Marat qui servait à faire les noyades. Il nous avait donné deux poignards ou stylets que nous portions toujours à notre ceinture. Je les ai encore, et je m'en servirais si cela recommençait. »

Il dit avoir été blessé douze fois ; enfin, il a raconté tant de choses que j'en ai oublié une partie, malgré l'attention que je mettais à tout retenir.

Je crois qu'il a de l'argent placé et qu'il paye largement les gens chez qui il loge, car ils lui croient dix mille francs de rente. C'est peut-être exagéré ; toujours est-il que c'est sur la forte somme qu'il leur donne pour son logement qu'ils le supposent aussi riche.

Ces gens-là n'ont pas l'air de l'aimer ni de l'estimer ; il n'y a donc que l'argent qu'ils en reçoivent qui peut les avoir engagés à le garder chez eux. Malgré son argent, il n'a personne pour le servir et va manger dans des pensions ; s'il était malade, il se mettrait à l'hôpital.

Si je n'avais mis en note, aussitôt que je l'ai eu quitté, tout ce que cet homme m'a dit, je n'aurais osé le faire plus tard, je croirais avoir rêvé de telles horreurs..... Cet homme avait-il bien sa raison, ou ne l'avait-il pas ?...

Depuis, je me suis informée à des personnes qui ont habité ou qui habitent encore la Flèche, cet homme n'y est point connu. Je l'ai rencontré dans la rue qui mène au cimetière de cette ville; il était dans un petit enfoncement que forment les maisons à gauche.

Je suis fâchée d'avoir oublié de lui demander son nom et son pays. Je voudrais savoir que cet homme n'est pas Français!

# TABLE DES MATIÈRES



|                       |    |
|-----------------------|----|
| AVANT-PROPOS. . . . . | IX |
|-----------------------|----|

## CHAPITRE PREMIER.

### L'INSURRECTION.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Premier voyage de la comtesse de La Bouère en Vendée en 1790.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |   |
| — Les métayers vendéens, mœurs, leurs intérieurs, costumes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |   |
| — Second voyage. — Le pays des Mauges. — Mécontentement général. — L'insurrection. — Premiers chefs vendéens. — Le passage des insurgés au château de La Bouère, madame de La Bouère les reçoit. — Perdriault et Cathelineau. — Attaque de Jallais, Chemillé et Cholet. — Succès des insurgés. — Note de M. de La Bouère sur la conspiration de la Rouairie. . . . . | I |

## CHAPITRE II.

### LA GUERRE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Jallais préservé de l'attaque des républicains par le comte de La Bouère. — Son entrée en campagne. — Combats de Chemillé, de Thouars, prise de Saumur, entrée à Angers, attaque de Nantes, mort de Cathelineau. — Combats de Parthenay, la Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte. — M. de La Bouère prend Chinon sans coup férir. — Commandement de M. de La Bouère au château de la Forêt-sur-Sèvre. — Deuxième affaire de Fontenay-le-Comte, combats de Châtillon, Vihiers et Coron. — Mission de M. de Tinténiaç. — Bonchamp, |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

d'Elbée, La Rochejaquelein, Charette, de Lescure, etc. — Bataille de Torfou. — Combat de Clisson. — Massacre du puits de Clisson. — Westermann . . . . . 33

### CHAPITRE III.

#### APRÈS LE PASSAGE DE LA LOIRE.

Mort de M. de Lescure. — Bataille de Cholet. — Mort de Bonchamp, d'Elbée blessé. — Terreur et fuite des populations vendéennes. — Madame de La Bouère se réfugie dans la métairie des Aulnais-Jagus. — Les républicains maîtres de la Vendée. — M. de La Bouère et Pierre Cathelineau ne veulent pas traverser la Loire, trouvant cette décision imprudente. — Cathelineau et d'Elbée, mort tragique de ce général. — Pillage du château de La Bouère par les bleus. — Aventure de l'argenterie de M. La Bouère. — Incendies de Jallais, de La Bouère, des métairies, le 30 novembre. — Le général Desmares, son domestique Joseph Barra et la Convention. — Pierre Cathelineau combat les bleus à Chemillé et près de Jallais, massacre de la Chapelle-Rousselin. — M. et madame de La Bouère surpris par les bleus aux Aulnais, leur délivrance par Langevin. — Madame de La Bouère se cache dans les bois et les métairies. — M. de La Bouère et Pierre Cathelineau font un rassemblement pour ouvrir un passage à la grande armée du côté d'Angers. — Inutilité de ce mouvement, note de M. de La Bouère. — Fausses amnisties et cruautés des républicains. — Enlèvement des hommes de la Poitevine. — Désespoir des Vendéens . . . . . 81

### CHAPITRE IV.

#### LES COLONNES INFERNALES, REPRISE DE LA GUERRE.

La Convention envoie douze colonnes pour massacrer et incendier toute la Vendée. — Vie épouvantable des habitants. — Impressions de la comtesse de la Bouère. — Les genêts vendéens. — Massacres de femmes. — Le général Turreau. — M. de La Rochejaquelein repasse la Loire avec Stofflet. — Le général Cordellier à la Jumelière. — M. de La Bouère et Cathelineau font un rassemblement aux Cabournes, La Rochejaquelein et Stofflet se réunissent à eux. — La guerre recom-



mence, mort de M. de La Rochejaquelein à Nuillé. — Note de M. de La Bouère. — Batailles de Gesté, combat de M. de La Bouère avec un hussard républicain, il est blessé. — Suite inattendue de ce combat. — Mort de madame de Bruc. — Conseil militaire dirigeant l'armée. — M. Bernier, curé de Saint-Laud. — Détails sur l'incendie du château de La Bouère, le vieux Thomas. — Projets de poison pour détruire les Vendéens, lettres de Santerre et de Rossignol. . . . . 125

## CHAPITRE V.

### L'ARMÉE D'ANJOU.

Conseil de guerre tenu à Jallais. — Dissentiments des chefs avec M. de Marigny. — Son mécontentement et son départ de l'armée. — Jugement rendu contre ce général. — L'attaque de Chaudron manquée. — Bataille de Challans, M. de La Bouère est blessé. — Le chevalier de Fleuriot. — Stofflet nommé général en chef par Charette. — Organisation de l'armée d'Anjou. — Ses chefs. — Affaire de l'émission des bons de Stofflet. — Entrevue à Maulevrier de M. de La Bouère et de Stofflet, note de M. de La Bouère. — Son mécontentement contre Stofflet, il se sépare de l'armée d'Anjou. — Son agrégation dans l'armée du Centre, commandée par M. de Sapinaud. — Mort de Marigny, notes de M. de La Bouère et de M. Gibert, secrétaire général de Stofflet. — Combat de la Châtaigneraie, M. de La Bouère est blessé en commandant l'aile droite de l'armée. — Suspension des hostilités. . . . 159

## CHAPITRE VI.

### LA PACIFICATION.

Les représentants Ruelle et Boursault, le général Canclaux, madame Gasnier, M. Bureau de la Batardière, mademoiselle de Charette et le général de Charette. — Articles secrets de la pacification. — Note de M. de La Bouère. — Pourparlers, opposition de Stofflet et de ses officiers à la pacification. — M. de Beauvais. — Stofflet reprend les armes, sa conduite envers M. de Sapinaud. — Il signe une pacification. — Le marquis de la Ferronnière donne une mission à M. de La Bouère. — Note de ce chef à ce sujet. — Stofflet et M. de La

Bouère. — Charette reprend les armes, sa mésintelligence avec Stofflet. — Il est arrêté, son passage à Angers, le général d'Hédouville et son aide de camp. — Fin de Charette. — Détails sur madame Gasnier. — Émigrés arrêtés et fusillés après la pacification : MM. de la Paumelière, du Chaffoy, de Montjean et de Grandjon. — Détails sur leur mort, le métayer Aubigeon. — Reprise d'armes de Stofflet en 1796. — Madame de La Bouère obligée de se cacher de nouveau. — Arrestation dans le bois de La Bouère de M. L'Huilier de la Chapelle, émigré. — M. de La Bouère est arrêté. — Il fait évader M. de la Chapelle. — Menaces de mort du commandant Loutil contre M. de La Bouère. — Son courage et son sang-froid. — Émotions de madame de La Bouère, ses démarches courageuses, leur succès. — Les bleus s'emparent d'objets et de papiers cachés dans la chapelle de La Bouère. — Stofflet arrêté à la métairie de la Saugrenière. — Notices sur Stofflet et le curé de Saint-Laud. . . . . 183

## CHAPITRE VII.

### LES VICTIMES.

Mesdemoiselles de Régnon. — La famille Bouloy. — Madame de la Béraudière et ses filles. — Madame et mademoiselle de la Chevalerie. — Mesdames de Rochedemer, de Cambourg et de la Paumelière. — Mademoiselle Coquereau et sa famille. — Le blessé vendéen et le sabotier. — Madame de Gohin et son hôtel, l'hôtel de Lantivy. — Mesdames Gontard, du Vigneau, MM. d'Herbault et Le Maignan, massacres du Mans. — Les familles de Fay et de Beauregard. — La famille de Cuissard. — Mademoiselle de Rivière. — M. et madame de la Faucherie. — Madame de Bonchamp, note de M. de La Bouère. — MM. de Scépeaux et d'Autichamp. — Madame de la Sorinière et ses deux filles. — Extraits des registres de la commission militaire d'Angers et d'autres villes. — Détails sur les exécutions et fusillades à Angers, impressions de madame de La Bouère. — Le procès Vial au tribunal d'Angers, Francastel. — Les Nantais et Carrier. — Rencontre de madame de La Bouère avec un soldat de l'armée infernale, en 1829, à la Flèche. . . . . 237

## CHAPITRE VIII.

## VENDÉE ET VENDÉENS EN 1793.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Charité des Vendéens. — Leur hospitalité pendant la guerre. —<br>Les métairies et les incendies. — Le bourg de Jallais, ses<br>habitants. — Châtellenies de la paroisse de Jallais. — Détails<br>sur Bonchamp et sur Berrard, régisseur du château de Jallais.<br>— Le clergé vendéen, les intrus, l'abbé Abafour, sa belle con-<br>duite pendant la guerre. — Le relevé du registre des décès de<br>Jallais. — Mort du fils de Cathelineau à la Chaperonnière. —<br>Le métayer Guinehut. — La commune de la Poitevinière. —<br>Le registre des décès de cette commune pendant la guerre. —<br>M. et madame de Bussy, extrait du registre de la commis-<br>sion militaire. — Les massacres. — Certificat fait par les<br>habitants de la Poitevinière en 1827. . . . . | 317 |
| APPENDICE. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 349 |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.